

FESTIVAL DE LA  
**SAINTE  
BARBE**

APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT  
POUR L'OFFRE DE RESTAURATION  
DU FESTIVAL DE LA SAINTE BARBE

Vendredi 6, samedi 7, dimanche 8 décembre  
2024

## I – FORME ET OBJET DE L’AMI

Le présent Appel à Manifestation d’Intérêt a pour objet de désigner les prestataires de restauration pour le public lors des temps forts du Festival de la Sainte Barbe qui se tiendront le vendredi 6, samedi 7 et dimanche 8 décembre en soirée.

S’agissant d’un AMI, aucune rémunération directe ne sera versée au prestataire sélectionné par l’Office de Tourisme ou l’un de ses partenaires dans le cadre de l’organisation du Festival.

Il est ouvert à toute entreprise déclarée exerçant l’activité de Restauration/Restauration rapide (code APE 5610C/5610A).

Le candidat peut se positionner sur une ou plusieurs soirées en fonction de ses disponibilités, étant entendu que la présence le samedi 7/12 au Louvre-Lens implique le versement d’une redevance à l’EPCCLouvre-Lens, propriétaire du site (cf. article III). Les candidats se positionnant sur les 3 soirées seront prioritaires.

### **Adresses des sites concernés :**

VENDREDI 6 DECEMBRE : Jardins de la Faculté Jean Perrin, Avenue Elie Reumaux à LENS (62)

SAMEDI 7 DECEMBRE : Parc du Louvre-Lens, Rue Paul Bert à LENS (62)

DIMANCHE 8 DECEMBRE : Quartier Saint-Amé, rue des 6 Sillons à LIEVIN (62)

## II – NATURE DES PRESTATIONS

Le candidat devra proposer une offre de restauration à emporter selon le cahier des charges défini à l’article III.

Il est libre de définir sa grille de prix, étant entendu que le festival est un événement populaire, familial, et dont l’accès est gratuit pour tous. Les prix appliqués sont l’un des critères de sélection du présent AMI (cf. Article III).

Le candidat devra également assurer la fourniture, le montage, le démontage et l’acheminement de la structure de son choix le cas échéant (attention l’accès aux sites est contraint par les dimensions d’un véhicule routier (2m de large max //3m de haut max). Attention, Il n’est pas possible d’y circuler en semi-remorque (format, poids).

Les plans d’implantation sont fournis sur demande.

En cas d’utilisation d’une structure démontable, celle-ci devra également respecter le cahier des charges de l’article III et disposer de toutes les assurances requises.

## III – CRITERES

La note de chaque dossier sera appréciée sur un total de 50 points.

### **Concernant la structure fournie :**

La structure peut prendre diverses formes (caravane, food-truck, tente, module etc. ) si tant est qu’elle soit entièrement mobile. Le candidat devra lui-même s’assurer de la livraison et du montage de la structure sur chacun des sites du festival le cas échéant.

Le candidat devra être entièrement autonome pour le montage et la manutention nécessaires à l'installation et à la désinstallation de son espace de restauration.

Une fiche technique détaillée devra être remise avec la proposition, indiquant notamment la puissance électrique requise (fournie par l'organisateur : max de 32A ; bornier fourni avec 6PC 16A en sortie).

**Concernant l'offre de restauration :**

L'offre de restauration proposée est libre. Dans la mesure du possible, l'origine locale des produits doit être privilégiée. Une carte détaillée avec les prix devra être fournie.

L'organisateur effectue la sélection des offres de restauration avec l'objectif de proposer aux festivaliers une offre diversifiée, tant en termes de prix que de variété culinaire.

Des boissons softs en cannettes aluminium pourront être proposées ainsi qu'en gobelets si un système de consigne est présent.

**Concernant le candidat :**

Le candidat devra fournir dans la note explicative une présentation de son établissement ainsi que quelques références sur des événements du même type.

**Concernant la redevance :**

**CAS PARTICULIER DU SITE DU LOUVRE-LENS :** l'autorisation d'occupation temporaire du domaine est consentie par l'EPCC Louvre-Lens, propriétaire du terrain. Cette occupation temporaire dans le cadre de l'exploitation d'une activité économique donne lieu au versement d'une redevance à l'EPCC.

Ainsi, le candidat devra proposer un montant de redevance qui devra être supérieur ou égal à 30€ pour la soirée du 2 décembre. La redevance forfaitaire sera payable à réception du titre de recette qui sera émis par l'EPCC.

Le règlement s'effectuera par virement bancaire (RIB) ou prélèvement automatique ou chèque et si l'occupant choisit comme moyen de paiement la carte bleue, ce dernier devra se rendre sur place à la Direction Départementale des Finances Publiques – 7 rue Louis Armand 62307 LENS CEDEX.

Cette redevance sera évaluée comme un critère bonus qui bonifiera la note des candidats proposant une redevance supérieure à 30€, dans la limite de 5 points bonus.

**Récapitulatif des critères de sélection**

Critère	Pondération	Note maximale
<b>STRUCTURE</b> qualité, taille, praticité pour le public, intégration dans la scénographie des sites, sécurité	50%	25 pts
<b>OFFRE</b> grille tarifaire, diversité des produits proposés, provenance locale des produits proposés, bonne appréhension du marché local	40%	20 pts
<b>CANDIDAT</b> références	10%	5 pts

<b>BONUS : REDEVANCE POUR LE SITE DU LOUVRE-LENS</b> Proposition de montant qui devra au minimum être de 30€ HT		5 pts
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-------

#### IV - FORMALITES ADMINISTRATIVES

L'occupant devra respecter la législation en vigueur relative à son activité et notamment le règlement CE n° 85/2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires et l'arrêté du 21 décembre 2009 relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail, d'entreposage et de transport de produits d'origine animale et denrées alimentaires en contenant.

Les déclarations en mairie de Lens et de Liévin seront à effectuer par le candidat retenu. Il sera également de sa responsabilité de s'acquitter du droit de voirie le cas échéant, et des déclarations fiscales nécessaires à l'issue de la manifestation.

Le candidat devra établir une convention avec l'EPCC Louvre-Lens afin de préciser les modalités d'occupation du domaine public et la redevance due.

Toutes les formalités incombant à l'emploi de personnel devront être effectuées par le candidat retenu. Il est de sa responsabilité d'effectuer toutes les vérifications (qualifications notamment) nécessaires et de procéder aux déclarations obligatoires (Sécurité sociale, URSSAF etc. ). Toutes les cotisations sociales seront à sa charge.

#### V – RESPONSABILITES

**Toute responsabilité de l'organisateur est dérogée en cas de perte, vol, dommages causés à la structure ou au personnel.**

Néanmoins, l'organisateur met en place un gardiennage pour l'ensemble des structures de la manifestation (nuit et jour selon un planning précis). Un service d'ordre est mis en place pour assurer la surveillance et la protection des biens et des personnes.

Sur recommandation du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Pas-de-Calais, il sera interdit de stocker des bouteilles de gaz en plus sur le lieu d'exploitation. Des bouteilles supplémentaires pourront être stockées sur site dans un lieu à l'écart du public pour ravitaillement.

#### VI – CONTENU DE LA REPONSE

Les candidats devront produire une note de cinq pages maximum expliquant leur identité et leur projet et quelques références, décrivant la structure proposée, argumentant le choix des produits et leur tarif et précisant les besoins techniques le cas échéant. Cette note doit obligatoirement être accompagnée d'un tableau des prix de vente proposés en €TTC par produit au format Excel.

#### **Liste des pièces à fournir**

Attestation RC Pro

Attestation assurance structure ou véhicule, certificats de contrôle le cas échéant

Extrait du RCS et/ou statuts de l'association

Note de 5 pages maximum (avec photos), incluant la proposition de redevance pour le site du Louvre-Lens

Tableau des prix au format Excel

Fiche technique de la structure / copie de la carte grise du véhicule utilisé pour l'exercice de l'activité, mention VASP-Magasin

Attestation de formation HACCP

Déclaration sur l'honneur du candidat de n'être sous le coup d'aucune procédure judiciaire et qu'il satisfait à ses obligations fiscales et sociales.

L'ensemble des documents devra être transmis par e-mail à l'adresse [contact@fetesdelasaintebarbe.com](mailto:contact@fetesdelasaintebarbe.com) avant le 25 octobre à midi.

A l'issue de la sélection, une convention sera rédigée avec le candidat retenu précisant toutes les modalités du partenariat.

Une visite préalable des lieux du festival est possible, elle pourra être effectuée en autonomie.

Pour toute question technique (électricité, structure, sécurité), vous pouvez contacter le régisseur du festival par mail à [production@fetesdelasaintebarbe.com](mailto:production@fetesdelasaintebarbe.com)